

BILAN D'ACTIVITÉ 2024



GALAS



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



Table des matières

En Introduction.....	3
1. Les adhérents.....	4
1.1 Les structures adhérentes au GALAS	4
1.2 Panorama des structures adhérentes au GALAS.....	5
1.3 Implication des consommateurs au sein des épiceries sociales et solidaires.....	6
1.4 Attribution du CNES aux épiceries par une tête de réseau.....	6
2. Les partenaires institutionnels.....	7
3. Fonctionnement du Groupement GALAS	7
3.1 Les instances de pilotage et de gouvernance en 2024.....	7
3.2 Adoption de nouveaux statuts plus structurants	8
4.1 Les échanges du GALAS avec l'UGESS en 2024	9
4.2 Les actions de l'UGESS dans la vie du GALAS en 2024.....	10
5. Le Fonds « Mieux Manger pour Tous ».....	11
5.1 Au niveau national, via l'UGESS.....	11
5.2 Au niveau régional	13
6. Les moyens opérationnels	14
6.1 Les ressources humaines	14
6.2 Les approvisionnements	14
6.3 Zoom sur les circuits d'approvisionnements des épiceries solidaires du GALAS	16
7. Extension et développement du réseau.....	17
7.1 Développement du réseau en Gironde.....	17
7.2 Développement d'un collectif dans le Nord -Aquitaine.....	17
En conclusion.....	19

En Introduction

Chaque structure qui compose le GALAS est singulière. Elle est définie par son statut, par sa localisation géographique, par le public qui la fréquente, par ses activités, par sa gouvernance, par le budget achat dont elle dispose, et bien d'autres éléments encore. Mais à travers cette grande diversité, il y a des besoins communs. Il y a des problématiques sur lesquelles la coopération est absolument nécessaire. C'est sur la mise en relation de ces besoins que le GALAS a un rôle à jouer.

En 2023, le GALAS s'est positionné sur l'appel à projets « Mieux Manger Pour Tous », dans sa déclinaison régionale. Une réponse favorable obtenue en fin d'année 2023 lui a permis de déployer des actions avec une visibilité sur 3 ans.

Ainsi, le GALAS a pu recruter en mai 2024 une chargée de développement, Margaux Even, qui a pour missions principales :

- Le développement de filières d'approvisionnement locales ;
- La rencontre de nouveaux acteurs de l'aide alimentaire du territoire afin de permettre l'extension du réseau ;
- L'animation du réseau, que ce soit avec les structures membres, les partenaires institutionnels ou les autres acteurs du territoire.

Julie Linas continue d'accompagner le GALAS en ce qui concerne la rédaction et le suivi des demandes de subvention, le soutien dans les relations avec les adhérents ou encore en ce qui concerne les actions de communication du groupement.

En s'appuyant sur leur travail, le GALAS a pu tester, en 2024, des solutions logistiques concrètes et ainsi proposer aux structures membres des circuits d'approvisionnements locaux.

Le GALAS porte également une attention particulière à la mise en place de temps d'interconnaissance entre les structures adhérentes. Dans ce cadre-là, et grâce au soutien financier de l'UGESS, des animations accessibles à tous les utilisateurs des adhérents du GALAS ont été organisées en 2024. Plusieurs réunions plénières ont également eu lieu afin d'échanger sur les projets en cours et les problématiques rencontrés par chacun.

Suite à ces temps d'échanges, plusieurs enjeux ont émergés de la part des structures membres du GALAS. Ainsi, des groupes de réflexion, animés par Julie Linas et Margaux Even, ont été mis en place sur différentes thématiques : la ruralité, les Animations et l'approvisionnement en protéines animales. Ces groupes de réflexion devrait pouvoir déboucher sur des actions concrètes en 2025.

Au niveau de sa gouvernance, les statuts du GALAS ont été revus en 2024 induisant la constitution d'un Conseil d'administration. En 2025, le GALAS va donc se structurer avec la création d'un Conseil d'Administration composé de quatre collèges : les épiceries sociales et solidaires, les autres structures de l'aide alimentaire, les personnes qualifiées et les utilisateurs des épiceries sociales et solidaires.

1. Les adhérents

1.1 Les structures adhérentes au GALAS

Vingt structures sont adhérentes au GALAS en 2024 :

- Epicerie **“Le comptoir”**, CCAS d’Artigues-Près-Bordeaux
- Epicerie **“Episol”**, association Espace de Vie Sociale à Pessac
- **Epicerie des Capucins**, association Espace de Vie Sociale à Bordeaux
- **Epicerie du CCAS de Floirac**
- Epicerie **“Le pain de l’amitié”**, association à Bordeaux
- Epicerie **“Le panier des quatre saisons”** CCAS de Cenon
- Epicerie **“Local Attitude”**, association à Bordeaux Nord
- Association **Vrac** Bordeaux
- Epicerie **“L’annexe” du centre social “La cabane à projets”** à Créon
- Epicerie **“Esprit de solidarité”**, association à Coutras
- Epicerie **“Oasi’s”**, association à Saint Médard en Jalles
- **Epicerie du CCAS de Mérignac**
- Epicerie **“Le Cabas”**, CCAS de Lormont
- Epicerie **“Espoir Rive droite”** à Lormont
- Les **Epiciers de l’Estuaire** à Saint-Ciers-sur-Gironde

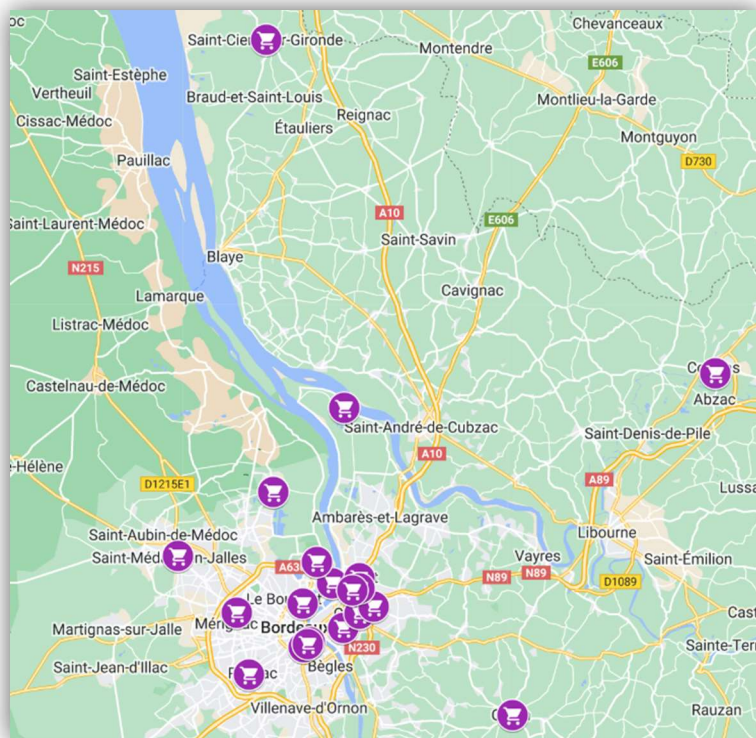
Cette année, cinq structures nous ont rejoint :

- **Graines de Solidarité** à Bordeaux et Bassens
- **URHAJ** (L’Union Régionale pour l’Habitat des Jeunes) en Nouvelle Aquitaine
- **Espoir Solidaire à Bordeaux** (avec un projet de création d’une épicerie itinérante en Sud-Gironde)
- **Epicerie de Parempuyre**
- **Epicerie du CCAS d’Ambès** (ouverture prévue pour Septembre 2025)

D’autres structures ont été rencontrées et sont en réflexion quant à leur adhésion au GALAS.

De plus, dans le cadre du programme Mieux Manger Pour Tous, un projet de déploiement en Nord Aquitaine est en cours. Ainsi, une dizaine d’épiceries sociales et solidaires sont engagées dans la démarche de création d’un collectif Nord Aquitaine.

Les épiceries des 4 départements du Nord de la Région (Deux-Sèvres, Vienne, Charente et Charente-Maritime) sont engagées dans une démarche de réflexion pour structurer un groupement.



A noter : Les épiceries sociales et solidaires qui adhèrent au GALAS peuvent également adhérer individuellement à l'UGESS. Les adhésions à l'UGESS et au GALAS ne sont pas exclusives, certaines épiceries sont adhérentes à d'autres réseaux. Chaque adhérent du GALAS est libre de ses choix partenariaux.

Carte 1 : Les adhérents du GALAS en 2024

1.2 Panorama des structures adhérentes au GALAS

Le GALAS c'est

- ✓ **Plus de 6 890 personnes aidées**
- ✓ **43 salariés**
- ✓ **Plus de 988 bénévoles**
- ✓ **20 structures de l'aide alimentaire**
- ✓ **17 épiceries sociales et solidaires. Voici leur répartition :**

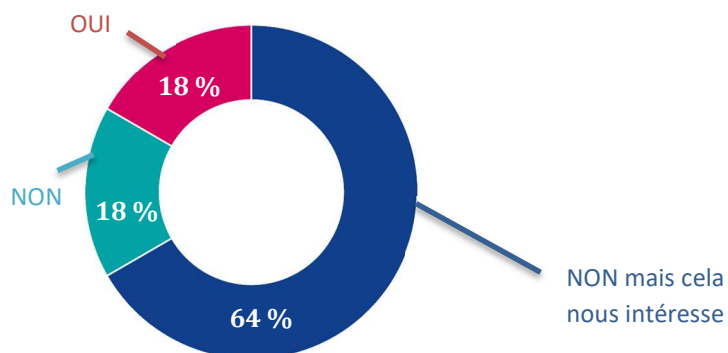
	Statut Association	Statut public (lié à un CCAS)
Mixité de public	4 épiceries	0 épicerie
Uniquement public aidé	7 épiceries	6 épiceries

Tableau 1 : Présentation du statut et du type de public des épiceries sociales et solidaires du GALAS

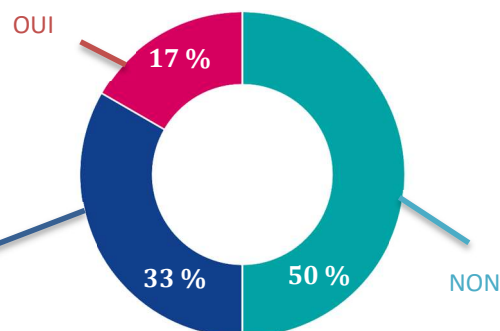
- ✓ 3 autres structures de l'aide alimentaire : VRAC (Vers un réseau d'achat en commun), Espoir Solidaire, URHAJ (Union régionale des habitats jeunes)

1.3 Implication des consommateurs au sein des épiceries sociales et solidaires

Graphique 1 : Participation des consommateurs au fonctionnement opérationnel de l'épicerie (données 2023)

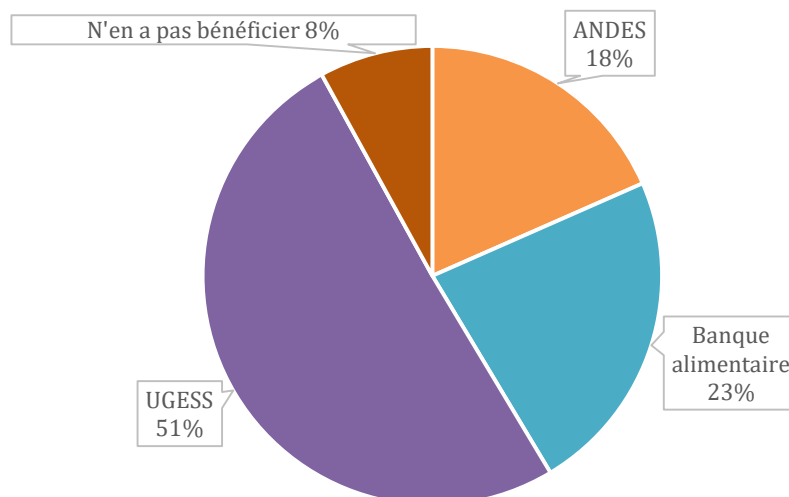


Graphique 2 : Participation des consommateurs à la gouvernance de l'épicerie (données 2023)



1.4 Attribution du CNES aux épiceries par une tête de réseau

Graphique 3 : Attribution du CNES aux épiceries solidaires selon les têtes de réseau national (données 2023)



2. Les partenaires institutionnels



Le GALAS fonctionne avec le soutien financier des partenaires fondateurs que sont la Région Nouvelle Aquitaine, le Conseil Départemental et Bordeaux Métropole, rejoints depuis par la Mairie de Bordeaux dans le cadre de sa politique de résilience alimentaire et par l'Etat au travers du Fonds de Développement de la Vie Associative.

En plus de ces partenaires, le GALAS a été lauréat de l'appel à projets « Mieux Manger Pour Tous » (volet régional) porté par la Dreets Nouvelle Aquitaine, ce qui lui garantit des subventions sur 3 ans pour le déploiement des projets.

Ceci est complété par la proposition d'une convention triennale par Bordeaux Métropole qui permet d'augmenter la visibilité des actions.

3. Fonctionnement du Groupement GALAS

3.1 Les instances de pilotage et de gouvernance en 2024

Le bureau est renouvelé annuellement à chaque Assemblée Générale. Il était composé en 2024 de :

- L'association "Les Epiciers de l'Estuaire" représentée par Glyn GOODALL avec un soutien important de Céline CIPRIANO DE ANDRADE. Sa mission est de traiter les liens avec la ruralité et ses enjeux.
- L'épicerie du CCAS de Cenon représentée par Syndarel FOURNIGAULT. Sa mission est d'être la référente de l'action de la salariée.
- L'association "Local Attitude" représentée par Dominique DAT. Sa mission est l'accueil des nouveaux adhérents.
- L'association "L'Épicerie des Capucins" représentée par Nathalie MARTIN. Sa mission est le suivi du budget et des subventions et le lien avec l'UGESS.

En 2024 il y a eu une réorganisation des temps de travail interne au GALAS et le démarrage de **trois groupes de réflexion** :

- ❖ **Ruralité** : Comment mieux impliquer les structures éloignées de la métropole au fonctionnement du GALAS ?

Les pistes à creuser :

- *Intégration des structures en zones rurales aux animations communes GALAS prévues pour 2025*
- *Réflexion à des solutions logistiques pour que les structures éloignées de la métropole puissent bénéficier des actions d'approvisionnements proposées par le GALAS*

- ❖ **Protéines animales** : Comment répondre qualitativement et quantitativement à la demande des personnes en protéines animales ?

Les pistes à creuser :

- Achat groupé auprès des éleveurs girondins pour de la viande fraîche sous-vide
- Commande groupée pour de la viande halal
- Approvisionnement commun pour des steaks hachés et du poisson surgelés



- ❖ **Mutualisation d'actions de sensibilisation** : réflexion autour de la mutualisation d'animations, de formations et de contenus pédagogiques

Les pistes à creuser :

- Renouveler des sessions d'animations communes aux adhérents du GALAS sur 2025 grâce au soutien financier de l'UGESS.



A noter : les groupes de réflexion émergent d'un souhait des structures membres de travailler sur certains enjeux. Ce sont les adhérents qui sont force de proposition !

Au sein du bureau et des groupes de réflexion se réunissent les salariés et les bénévoles des structures adhérentes au GALAS. Leurs parcours sont divers, cela concerne aussi bien des coordinateurs/trices de structures que des bénévoles. Mais tous sont impliqués dans la vie et le fonctionnement de leurs structures respectives.

Finalement, le **comité de pilotage** du GALAS est une instance, composée des partenaires institutionnels et de l'UGESS, qui permet de faire un point d'étape, de partager les orientations et les réflexions stratégiques concernant notamment les questions d'approvisionnement ou de développement du réseau.

3.2 Adoption de nouveaux statuts plus structurants

En 2024, suite à un travail d'accompagnement et plusieurs ateliers menés par le cabinet Holoméa, le GALAS a adopté de nouveaux statuts. Ces derniers stipulent la mise en place d'un Conseil d'Administration élargi, avec notamment des personnes utilisatrices des épiceries sociales et solidaires et des personnes qualifiées, expertes des sujets liés au GALAS, cooptées en dehors des structures adhérentes.

L'objectif du GALAS est de structurer une coopération entre les acteurs privés et publics de l'aide alimentaire qui interviennent directement auprès des personnes afin d'améliorer les services délivrés.

La participation des personnes utilisatrices et des personnes qualifiées dans la gouvernance du GALAS est donc un enjeu essentiel.

Le conseil d'administration sera composé de 4 collèges :

- Collège 1 : ce sont les épiceries sociales et solidaires ayant signé les chartes départementales et nationales. Ce sont des personnes morales qui sont membres du Conseil d'Administration et qui désignent leurs représentants physiques.
- Collège 2 : ce sont les autres acteurs de l'aide alimentaire, ayant signé la charte du GALAS. Ce sont des personnes morales qui sont membres du Conseil d'Administration et qui désignent leurs représentants physiques.
- Collège 3 : ce sont des personnes qualifiées, des personnes physiques qui de par leur expérience professionnelle ou leurs compétences apportent un regard extérieur utile aux débats.
- Collège 4 : ce sont des personnes physiques utilisatrices des épiceries sociales et solidaires.

Le GALAS s'est laissé un an pour la mise en place de son Conseil d'Administration, qui sera ainsi constitué lors de l'Assemblée Générale 2025.

4. Le partenariat avec l'UGESS

Le GALAS est affilié à l'UGESS (Union nationale des Groupements d'Épiceries Sociales et Solidaires), il s'agit d'un choix de positionnement stratégique.

Par ses actions de formations, de distributions de subventions, de mise en réseau ou encore de plaidoyer national, l'UGESS permet une coordination nationale des différents groupements d'épiceries solidaires.



4.1 Les échanges du GALAS avec l'UGESS en 2024

Groupes de travail inter-groupement :

Réunions bimestrielles avec l'UGESS et les différents groupements d'épiceries solidaires afin d'échanger sur l'utilisation du fond Mieux Manger pour Tous, ou encore sur la mise en place d'actions communes (exemple : formation sur la démocratie alimentaire, banquets, etc.). Deux de ces réunions ont été organisées en présentiel afin de favoriser des temps d'interconnaissances et afin d'aborder des thématiques particulières :



- Journée du 20 juin à Lyon : Définir l'alimentation de qualité, temps de travail sur la structuration de filière, visite de la plateforme du GESRA, etc.

- Journée du 28 novembre à Paris : journée co-construite avec le CIVAM. Réflexions autour du prix juste et de la structuration de filière.

Groupe de travail approvisionnement : Réunions bimestrielles avec l'UGESS et les différents groupements d'épicerie solidaires afin d'échanger sur les enjeux liés aux approvisionnements (partage d'expériences, réflexion sur des achats mutualisés, etc.)

Commission plaidoyer : Ces réunions font l'objet de discussions en ce qui concerne le fonctionnement de l'UGESS (sur le processus d'adhésion, sur le versement des subventions comme Mieux Manger pour Tous ou le Crédit National des Epicerie Sociales) ainsi qu'à son positionnement politique (partenariat avec d'autres associations pour défendre un accès digne à une alimentation de qualité, relations avec les institutions publiques, élaboration de propositions, revendications pour lutter contre la précarité alimentaire, etc.)

Distribution du fonds de résilience alimentaire : Participation à des réunions pour organiser la distribution de fonds versés par trois fondations à l'UGESS (dossier de candidature, jury, etc.). Ce fond de résilience avait vocation à aider en urgence des structures d'accès digne à une alimentation durable dans un contexte de difficultés cumulées (fin Covid, inflation et précarité, aides publiques en diminution, ..)

Co-construction d'une formation sur la démocratie alimentaire : Journée de co-construction avec Aequitaz, l'UGESS et les différents groupements d'épicerie solidaires, d'une formation autour de la participation des publics et de la démocratie alimentaire qui sera proposée en 2025 à l'ensemble des épicerie sociales et solidaires du GALAS.



A noter : L'UGESS cherche à connaître les besoins du terrain afin d'orienter au mieux les actions mises en place. Plus il y aura de retours terrain, plus les actions seront pertinentes pour les épicerie.

4.2 Les actions de l'UGESS dans la vie du GALAS en 2024



Précarité menstruelle : L'UGESS a signé, pour ses membres, une convention avec la DGCS, afin de porter au niveau national des actions de lutte contre la précarité menstruelle. Ainsi l'UGESS a effectué des dotations de culottes menstruelles à certaines des épicerie membres du GALAS afin qu'elles puissent les distribuer au public aidé.



A noter : Le GALAS a récupéré auprès des épicerie sociales et solidaires plusieurs culottes afin de former un stock qui pourra alimenter les épicerie demandeuses en 2025 (adhérentes à l'UGESS et à destination d'un public aidé).

Formation Aprifel : Financement de la formation Aprifel "Bien s'organiser pour mettre plus de Fruits & Légumes dans les repas quotidiens". Certaines épicerie du GALAS ont pu en bénéficier sur 2024.

Formation sécurité alimentaire : En partenariat avec Monoprix, l'UGESS a développé en 2022 son outil de formation e-learning, sur la sécurité alimentaire. Il s'agit d'une formation sur l'hygiène et la sécurité alimentaire sous forme de quizz et de mises en situation à destination des bénévoles et des salariés.



A noter : Le GALAS a mis à disposition de ses adhérents une série de fiches synthétiques en ce qui concerne les règles d'hygiène et de sécurité.

Possibilité d'avoir l'habilitation au titre de l'aide alimentaire via l'UGESS :

L'habilitation permet aux associations de percevoir des contributions publiques destinées à la mise en œuvre de l'aide alimentaire.

L'habilitation est également obligatoire pour :

- Bénéficiaire de denrées financées par le Fonds Social Européen (FSE +) ou par le Crédit National des Épiceries Sociales (CNES).
- Bénéficiaire de denrées ayant fait l'objet d'une défiscalisation pour le donateur.

Et bien d'autres actions...

L'UGESS est aussi un acteur financier important pour le GALAS.

Ceci est notamment rendu possible grâce au fond « Mieux Manger pour Tous », les différents types d'aides financières sont détaillés dans la partie suivante.

Il est également possible, pour une épicerie sociale et solidaire, de bénéficier du Crédit national des épiceries solidaires (CNES) en passant par l'UGESS. La prochaine campagne pour pouvoir en bénéficier sera lancée en février 2025.

5. Le Fonds « Mieux Manger pour Tous »

5.1 Au niveau national, via l'UGESS

En 2023 et pour une durée de 3 ans, l'UGESS bénéficie du Fonds Mieux Manger pour Tous, en tant qu'une des 19 associations habilitées à l'échelle nationale. Une partie de cette enveloppe est reversée directement à l'épicerie en fonction de sa file active. Elle permet à l'épicerie d'augmenter et de diversifier ses approvisionnements en produits de qualité, et principalement en fruits, légumes et légumineuses, ainsi qu'en produits labellisés.



A noter : En 2025, il est également possible de dédier une partie de cette enveloppe à des achats groupés au nom du GALAS.

Le Fonds Mieux Manger pour Tous a aussi permis de soutenir les groupements d'épicerie solidaires, comme le GALAS, au niveau des moyens humains et des moyens logistiques.

Finalement, il a aussi permis d'apporter un soutien financier aux épicerie solidaires ou aux groupements d'épicerie solidaires, via un appel à manifestation d'intérêt, dans la réalisation d'actions visant à (re)donner aux personnes les outils leur permettant de choisir en toute connaissance de cause leur alimentation, en les informant et sensibilisant notamment sur les produits proposés par le fonds Mieux Manger pour Tous.

Le GALAS a pu bénéficier de ce soutien financier afin d'organiser des animations ouvertes à tous ses adhérents. Le but de ces journées était de favoriser des temps de rencontres entre personnes de différentes structures de l'aide alimentaire, mais également de sensibiliser sur les thématiques du "Mieux Manger" et de la "participation des publics".

Ces animations ont permis de mobiliser 25 personnes des différentes structures du GALAS. Des moments conviviaux, riches en apprentissages et en partages.

- Animation 1 le vendredi 8 novembre : Cueillette de légumes à l'association **Terre d'Adèles** + transformation en pickles et en soupes avec la **Conserverie mobile et solidaire de Mérignac** + balade botanique. Un repas « auberge espagnole » le midi, au milieu du jardin partagé. Chaque participant a pu repartir avec une conserve de soupe et son pot de pickles.



- Animation 2 le jeudi 14 novembre : **laboratoire La Nomali & Co** (fabrication de jus de pommes et de pickles d'oignons) + visite d'une **exploitation maraîchage sur sol vivant & poulets en BIO**. Pique-nique au milieu d'un champs à côté du laboratoire La Nomali & Co. Les participants ont pu repartir avec un pot de pickles d'oignon, ainsi que des légumes de la ferme visitée.



- Animation 3 le lundi 25 novembre : fabrication de pizzas avec Bartolo, Président de l'**association Slow food**. Dégustation des pizzas du jour tous ensemble. Chaque participant est également reparti avec ses pâtons de pâte et les recettes pour pouvoir en refaire chez soi, ou pour en faire lors d'un atelier cuisine de son épicerie.



5.2 Au niveau régional

Le GALAS a été également lauréat, au niveau régional, de l'appel à projets « Mieux Manger Pour Tous ». Ces financements ont pour but de co-construire une filière d'approvisionnement en circuit court, et de proximité, de consolider les circuits d'approvisionnement solidaires existants et de structurer et de dynamiser le réseau des épiceries solidaires sur la région Nouvelle Aquitaine.

Ainsi, une chargée de développement en CDI, Margaux Even, a été recrutée depuis mai 2024.

Plusieurs actions ont été menées en 2024 et portent sur les domaines suivants :

- Mutualisation des approvisionnements;
- Mise en place de partenariats avec des acteurs de la logistique ;
- Mise en place d'animations collectives;
- Mise en commun d'un fichier partagé qui permet notamment de partager du contenu pédagogique et des documents utiles aux structures membres;
- Extension et développement du réseau sur la Gironde et de manière plus large sur la région en Nord Aquitaine;
- Animation de groupes de réflexions
- Communication (newsletters, mails d'actus, réunions plénières...)

6. Les moyens opérationnels

6.1 Les ressources humaines



Julie Linas, de Co&Coop dont les missions se sont axées sur :

- le soutien dans les relations avec les adhérents : campagne d'adhésion, administratif, lien avec les adhésions UGESS, synthèse des données récoltées, réalisation d'enquêtes auprès des adhérents, la communication ;
- soutien à la rédaction de demandes de subventions ;
- animation du groupe de travail « ruralité ».

Margaux Even salariée du GALAS, depuis mai 2024 :

Avant de nous rejoindre, Margaux Even, a travaillé pendant trois ans chez Ecocert qui est un organisme de certification de l'Agriculture Biologique.

Ses missions principales sont les suivantes :

- Développer structurer et dynamiser le réseau GALAS ;
- Développer des solutions de mutualisation pour les adhérents du GALAS dans l'objectif d'améliorer la qualité de l'alimentation des publics en situation précaire et contribuer à une dynamique d'alimentation locale et résiliente ;
- Développer la coopération globale entre les acteurs du GALAS et avec les partenaires.



6.2 Les approvisionnements

Expérimentation logistique pour un approvisionnement en pommes et poires BIO avec la Conserverie mobile et solidaire de Mérignac (COMMER) et le Chaînon manquant

Une logistique d'approvisionnement a été expérimentée depuis octobre 2024 pour pouvoir approvisionner les structures du GALAS en pommes, en poires et en jus BIO.

Le producteur avec qui nous travaillons est Philippe Quioc des Vergers de Méquin (47250, Guérin). Afin de rentabiliser ses déplacements et de réduire au maximum les frais logistiques, il livre une fois toutes les deux semaines l'espace de stockage commun au GALAS situé à Mérignac, cela équivaut à un volume de près de 300 kg.

Cet espace de stockage nous a été gracieusement mis à disposition par la Conserverie mobile et solidaire de Mérignac (COMMER), auquel le GALAS est adhérent. La salariée du GALAS s'occupe de la réception des pommes et de la préparation de commande le lundi matin.



Le lendemain matin, l'association le Chaînon Manquant s'occupe de distribuer les pommes et les poires à l'ensemble des structures du GALAS ayant commandées. C'est le GALAS qui finance cette redistribution par un partenariat inter-associations.

L'idée est d'optimiser ces tournées avec la livraison de d'autres produits pouvant être distribués, une fois toutes les deux semaines, par le Chaînon Manquant. En décembre 2024, le GALAS a optimisé ces tournées en distribuant également des butternut et des patates douces BIO qui étaient à des tarifs très intéressants car « petits calibres » et non commercialisables auprès des restaurateurs.



Cette expérimentation a été renouvelée en 2025. Les produits sucrés et salés fabriqués par la COMMER, des conserves issus des invendus alimentaires de la banque alimentaire et de producteurs locaux, intégreront ce circuit logistique vers le mois de mars.



A noter : La période de commercialisation des pommes se terminant au mois de mai, il pourrait être judicieux de réfléchir à des nouveaux produits qui pourraient être distribués de mai à septembre.

Mutualisation des commandes auprès de la plateforme d'achat Appro Alternative

Mutualisation des commandes auprès de la plateforme d'achat Appro Alternative à Toulouse auprès de laquelle plusieurs structures du GALAS passent des commandes environ une fois par trimestre. Ces commandes sont livrées en un point unique, sur le site de l'association de VRAC, à Bacalan, afin d'optimiser les frais logistiques. Chaque épicerie vient ensuite récupérer les produits livrés.

Depuis septembre 2024, il est maintenant possible de commander des produits auprès de Hérisson Bellor, une plateforme logistique d'Ariège, qui achète en grosses quantités (légumineuses, riz, farine, semoule, sucre, en BIO et non BIO) puis qui reconditionne en petits conditionnements par un chantier d'insertion.

Création d'un espace personnel pour chaque entité du GALAS qui en fait la demande sur le groupement d'achat « le Cèdre » :

Le Cèdre est un groupement d'achat qui souhaite favoriser une économie soucieuse du bien commun, respectueuse de l'Homme et de la planète, et qui sache faire place à des relations solidaires et équitables, empreintes de gratuité. Le Cèdre permet d'obtenir des tarifs préférentiels sur plusieurs gammes de produits (alimentaire, énergie, bâtiment, hygiène, bureau, informatique & telecom, éducation, médical, linge, mobilité, équipement, assurances/finance/RH).

L'adhésion à ce groupement d'achat est de 50 euros/an. Le GALAS a négocié une adhésion unique au nom du GALAS. Toutes les structures membres ont un accès propre à leur nom sans avoir à payer une adhésion.

L'Annuaire des producteurs du GALAS :

Un « Annuaire des producteurs du GALAS » en date de 2023 répertoriant plusieurs producteurs locaux du territoire (maraîchage, fruits, viandes) avec pour chaque acteur : un descriptif de l'activité, les conditions de livraisons et les informations en ce qui concerne les prix est disponible pour tous les adhérents du GALAS.

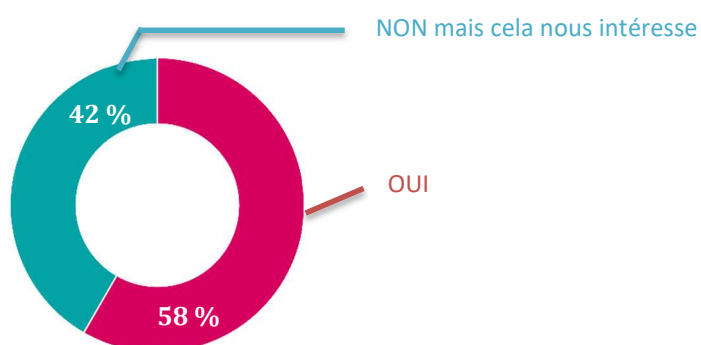
Accompagnement individuel des structures adhérentes par la salariée du GALAS

La salariée du GALAS peut apporter un accompagnement à une structure qui a un besoin particulier afin de l'aider dans sa recherche de fournisseurs (exemples : recherche d'un maraîcher local réalisant des livraisons, recherche d'un producteur de volailles local et labellisé, recherche d'un fournisseur de steaks hachés surgelés...)

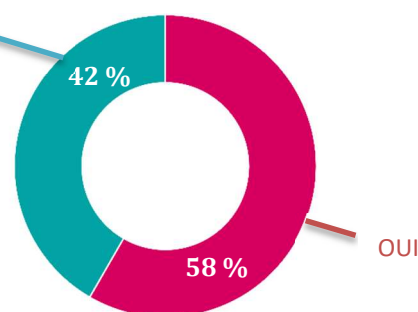
6.3 Zoom sur les circuits d'approvisionnements des épiceries solidaires du GALAS

Toutes les données qui suivent sont les données issues de 2023.

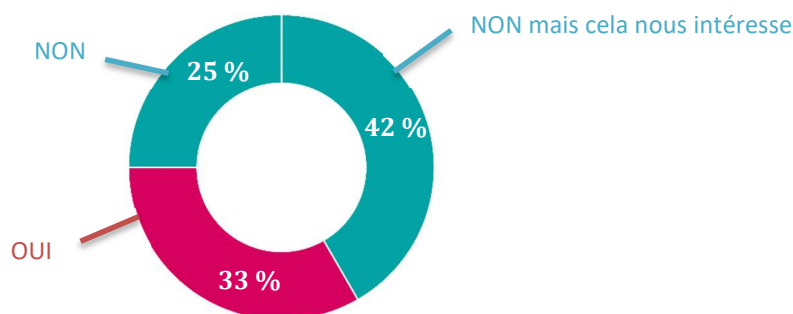
Graphique 4 : Lien direct avec des agriculteurs dans les épiceries solidaires



Graphique 5 : Offre de produits BIO et/ou locaux dans les épiceries solidaires



Graphique 6 : Offre de produits en VRAC dans les épiceries solidaires



7. Extension et développement du réseau

7.1 Développement du réseau en Gironde

En 2024, nous avons rencontré plusieurs structures afin de leur présenter ce que faisait le GALAS et ce que le groupement pourrait leur apporter. Ainsi, nous avons échangé avec une douzaine de structures. Certaines nous ont rejoint. D'autres sont en réflexion. Et d'autres pensent que ce n'est pas le moment opportun pour nous rejoindre. Mais ce qui est important à retenir c'est que ces entités sont intéressées pour développer des coopérations entre structures de l'aide alimentaire.

Les structures qui ont été rencontrées sont aussi bien situées sur la métropole de Bordeaux et ses environs, que dans des zones plus rurales du département de la Gironde. Il s'agit d'épiceries sociales et solidaires, mais également de structures de l'aide alimentaire avec des activités diverses.

Nous avons également entrepris de rencontrer des épiceries participatives afin de voir si elles souhaitaient développer le volet social dans leur épicerie et devenir une épicerie solidaire. Le GALAS peut aussi avoir ce rôle moteur de développement des épiceries solidaires sur le territoire en apportant expertise sur le sujet, accompagnement et mise en relation avec d'autres acteurs.

7.2 Développement d'un collectif dans le Nord -Aquitaine

Un des objectifs via le Fonds MMPT est de développer le réseau sur la Gironde mais également dans le Nord Aquitaine en partenariat avec des épiceries sociales autour de Niort.

En 2023, L'épicerie solidaire Soli'Niort a lancé le projet de créer un collectif pour les épiceries et autres structures de l'alimentation de qualité sur le territoire des Deux-Sèvres et des départements limitrophes, pour faire face au contexte difficile d'inflation, de difficulté à s'approvisionner en produits de qualité et d'une hausse des publics en situation de précarité.

Les premières réunions ont suscité un véritable intérêt de la part des épiceries et des structures partenaires : ce sont aujourd'hui plus de 10 épiceries qui souhaitent s'engager, une dizaine de

partenaires également. Ainsi, ce projet prend une nouvelle envergure qui nécessite des moyens d'accompagnement et de coordination plus importants.

Le portage de projet est aujourd'hui assuré par le Galas, Soli'Niort et l'Ugess mais d'autres épiceries, comme celles de Rochefort ou celles de Charentes souhaitent s'engager dans cette démarche et participer au développement d'un collectif. Un partenariat a d'ores et déjà été créé avec la Plateforme de Croix-Rouge Insertion « Maïa et Charente », avec le réseau CAPEE, Résalis, ainsi qu'avec certaines collectivités (le Conseil Départemental 16, la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre, Niort Agglomération...). Une réflexion devra être amorcée rapidement pour mettre en place une gouvernance partagée pour le collectif.

4 journées d'échange ont eu lieu :

- à Rochefort le 12 octobre 2023,
- à Niort le 16 janvier 2024,
- à Angoulême le 9 avril 2024
- à la Rochelle le 1^{er} octobre 2024

L'objectif de ces rencontres étaient de favoriser l'interconnaissance des structures et de démarrer une réflexion autour de la structuration d'un groupement Nord Aquitaine.

Suite à ces rencontres et à l'obtention par l'UGESS d'une enveloppe complémentaire de la Biocoop, une première expérimentation d'achat groupé va pouvoir se mettre en place en 2025.

En conclusion

En 2024, plusieurs actions concrètes, en terme de participation des publics ou en terme d'approvisionnements, ont permis de réaffirmer l'utilité d'un groupement de structures de l'aide alimentaire à échelle régionale, et de sa coordination avec l'UGESS à échelle nationale.

En terme d'approvisionnement, l'idée principale que l'on peut retenir de 2024 est qu'il est nécessaire d'expérimenter. Il faut tester des scénarios logistiques, des circuits d'approvisionnements, pour identifier les obstacles éventuels du terrain. Les retours d'expériences permettent ensuite de faire un bilan sur la réussite d'un projet et de décider s'il est pertinent ou non de le pérenniser.

Suite à des retours positifs des structures participantes, le partenariat avec le Chaînon Manquant continue sur 2025. L'enjeu est maintenant de se demander comment optimiser au mieux les tournées, d'un point de vue logistique et financier.

Parallèlement à cette solution « transport », la réflexion autour d'un lieu de stockage centralisé qui permettrait de regrouper les produits des différents fournisseurs, et ainsi, de favoriser des achats groupés et de rendre plus accessibles les circuits d'approvisionnements aux structures éloignées de la métropole, est un sujet important sur lequel le GALAS doit se questionner.

Ces problématiques logistiques sont essentielles pour la mise en place d'actions communes. Elles devront ensuite se mettre au service des besoins communs des structures du GALAS afin de répondre à l'objectif principal du groupement « Ensemble, on est plus fort ».

Pour cela, une fine connaissance des différentes structures, des temps d'échanges participatifs (mise en place du Conseil d'administration, groupes de réflexion...) et des temps forts de mise en relation (animations, banquet...) sont absolument nécessaires. Même si les relations avec d'autres acteurs sont essentiels (autres groupements d'épiceries sociales et solidaires, UGEES, partenaires institutionnels...), tous les besoins doivent émerger du terrain, par les premiers concernés.

Les défis à venir sont nombreux, et les réflexions pour y répondre multiples. Ces réflexions doivent avoir lieu à plusieurs échelles : locale, régionale et nationale. La force d'un réseau résulte dans les différentes échelles de coopération. C'est ce que souhaite montrer le GALAS lors du prochain forum mondial de l'Economie sociale et solidaire pour lequel nous avons déposé notre candidature.